

Emplacements réservés		Bénéficiaire
N°	Objet de la réservation	Commune
1	Agrandissement de la salle des fêtes et des ateliers communaux	

URBANISME

UA Limite et nom de zone

Emplacements réservés

- Voie
- Ouvrages publics, installations d'intérêt général
- Préscriptions d'implantation
- Marge de recul particulière
- Commerces et artisanat
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale

Autres prescriptions

- OAP Orientation d'aménagement et de programmation
- Règles de stationnement autorisé (proximité d'un transport en commun et site groupé)
- Bâtiment susceptible de changer de destination et être affecté dans le règlement existant
- Règles architecturales particulières
- Secteur à programme de logements mixtes sociaux en zone U et AU

RISQUES

Préscriptions liées au risque inondation

- Zones avec limitations de la constructibilité définies au Plan de Prévention du Risque Inondation
- Zones de risque de crues fortes identifiées dans les Atlas Inondation

Préscriptions liées au risque incendie de forêt

- Zone d'alerte feu de forêt
- Zone de contact entre les zones d'urbanisation habituel et les zones boisées, matérialisant les risques de la prévention du risque incendie de forêts
- Préscriptions liées au bruit
- Zones concernées par le Plan d'Exposition au Bruit de Trésorerie de Dax-Seysses
- Préscriptions liées au risque mouvement de terrain
- Zone de risque d'affaissement et d'éboulement

Préscriptions liées au risque pyrotechnique

- Zone de risque pyrotechnique - Z1/Z2
- Zone de risque pyrotechnique - Z3
- Zone de risque pyrotechnique - Z4
- Zone de risque pyrotechnique - Z5

Préscriptions liées au risque de transport de gaz naturel

- Zone des ouvrages de transport de gaz naturel

PATRIMOINE PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

- Ensembles paysagers et bâtis à protéger (cf. fiches nomenclatures en annexes)
- Espace boisé classé
- Éléments paysagers à protéger
- Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux
- Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires
- Trame verte - corridors écologiques
- Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux
- Trame bleue - corridors écologiques
- ex-ZPPAUP
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Sites classés ou inscrits
- Site patrimonial remarquable modifié (SPR)
- DIVERS
- Périmètre de survis à statuer (niveau 500m LGV hors Déclaration d'utilité publique)

Le format cartographique utilisé est celui fourni par le DSDRP et n'affecte pas une portée contractuelle géographique intercommunale. Des changements entre communes peuvent donc apparaître. Seules les informations concernant la commune nommée sur chaque plan sont opposables.

Limites de la commune concernée

Limites des communes limitrophes (représentées à titre indicatif)



PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat

3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE Commune de Téthieu

Echelle 1/3 000 (DSDRP PCL 2022)

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

Modification simplifiée n°1 approuvée le 14 avril 2021

Dédication de projet n°1 approuvée le 11 juillet 2022

Modification simplifiée n°3 approuvée le 17 décembre 2025

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2021

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 11 juillet 2022

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 17 décembre 2025

Le Président,
M Julien DUBOIS

